## DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

## ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CANTON DE ROYAN** 

**COMMUNE DE ROYAN** 

nº 02.056

L'An Deux Mille Deux, le 22 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

#### DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

6 MAI 2002

6 MAI 2002

ETAIENT PRESENTS: M. MOST, Maire, M. LE GUEUT, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mme PELTIER, MM. RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers

**ETAIENT REPRESENTES** : M. HUGENDOBLER représenté par M. LE GUEUT

Mme MONTRON représentée par Mme LECOMTE Melle ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY Melle LABEYRIE représentée par M. MOST

<u>ABSENTS-EXCUSES</u>: Mme DURAND, M. POTENNEC

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Nombre de Présents : 27 Nombre de Votants : 31

M. CAU a été élu Secrétaire de séance.

<u>OBJET</u> : ALIENATION DES VEHICULES MUNICIPAUX

**VOTE** : UNANIMITE

Tous les ans, il est procédé à un renouvellement d'un certain nombre de véhicules affectés aux services municipaux.

Ces véhicules étaient le plus souvent cédés à l'amiable.

A l'instar de ce qui est pratiqué par les services de l'Etat, il est proposé que dorénavant toute aliénation de véhicules ait lieu aux enchères.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUÏ l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

#### DECIDE

- Toute vente de véhicules réformés aura dorénavant lieu aux enchères.
- Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint sont chargés de la mise en oeuvre de la procédure afférente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 mai 2002
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

### H. THOMAS